



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

Le 10 février 2025,
se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de
M. Jérôme OLIVIER, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : **Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE,**
MM. : Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND, Antonio DA COSTA

Absente :
Laurence ROCHAS

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h45.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024

Le conseil municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 13 décembre 2024.
Aucune observation n'étant formulée, monsieur le maire le soumet au vote.
Le conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) Point antenne

Suite à l'approbation du dossier par la préfecture, celui-ci a été transmis au ministère de la culture et du développement durable. Délai de réponse : environ fin juin.

3) Point assainissement

Le renouvellement du permis de construire de la station a été acté avec une modification minime du grillage et un rajout de plantations.

4) Point travaux salle des fêtes

La demande de subvention « fonds verts » est en cours sur le budget 2025, délai de réponse vers fin mars.

Arrivée de M. Benoît Coquillard à 20h15



5) Point retour aménagement grande rue

Globalement le test de circulation alternée semble être efficace pour le ralentissement des véhicules. Quelques ajustements seront à prévoir pour le définitif, telle la largeur des plots pour faciliter les entrées de maison.

Pour ce qui concerne le « stop », ces arrêts/démarrages créent quelques nuisances sonores pour les riverains de proximité, dont nous tiendrons compte lors de l'aménagement finale.

Des demandes sont en cours pour une éventuelle installation de radars pédagogiques (donnant la vitesse de passage).

Un changement des miroirs de rue (3x) doit être également envisagé, les existants étant anciens et abîmés.

6) Pré réunion budget

Une réunion **non publique** se tiendra le lundi 10/03 à 19h pour discuter des orientations budgétaires de l'année.

7) Barrières

Un premier devis a été reçu pour 3 barrières métalliques, montant environ 10 000€.

Une modification de taille doit être prise en compte pour celui sur le contour du bois des heurts (5m et si possible deux vantaux).

D'autres devis doivent être demandés au vu du montant à engager.

8) Embellissement végétal

Un devis pour l'installation de clôture bois et la plantation de pommiers et poiriers en espalier a été demandé aux Jardins Sereins. Pour l'instant, une réflexion est en cours pour le lieu où pourrait se faire cet embellissement.

6) Points divers

- Monsieur le maire nous informe de la démission de son poste de conseillère municipale de Marion LIPAROTI.
- Un circuit pourrait être peint à côté du city park pour éduquer les enfants à la sécurité routière. A suivre.
- Repas des anciens : étude en cours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h57.